

## P.V. de l'Assemblée Générale Jatur mercredi 16 mars 2011

Conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie à la Maison des Associations, salle Steve Biko, en date du 16 mai 2011 à 20h.

Présents :

Comité : Alain Chabloz, Alain Schorer, Christine Estoppey, Géraldine Puig, Barbara Millot.  
Membres : Bojana Pantic, Valérie Fischer, António Magalhães de Almeida, Vincent Zodogome.

1. L'ordre du jour et le PV de l'AG 2010 sont approuvés par l'assemblée.

### **2. Rapport du voyage au Bénin 2010 :**

Un groupe de neuf jeunes et deux accompagnants s'est rendu à Gbéova pour finaliser le projet de la porcherie. La construction de celle-ci est terminée, ainsi que celle de sa clôture et trois porcs ont été achetés.

Le groupe était motivé et dynamique. Plusieurs manifestations (fête portugaise, diverses ventes, etc) ont été organisées avant le départ afin de récolter une partie des fonds nécessaires. La belle somme de Frs 7'685.90 a été gagnée !

Ce voyage a eu un bel impact sur les jeunes !

Monsieur Zodogome donne des nouvelles fraîches de la suite du projet : Deux truies sont en gestations. La troisième refuse la sallah. Elle va être vendue et deux nouvelles femelles ainsi qu'un mâle vont être achetés. Mattias fournit un rapport d'activité détaillé tous les trois-quatre mois. Tout va bien.

### **Rapport Mali 2010 :**

Le projet au Mali (initialement prévu comme une coopération Jatur-Solférino et finalement réalisé sous la seule responsabilité de Solférino) s'est également très bien passé. La construction de deux salles de classe, d'un cybercafé et d'un terrain de sport est achevée. Le projet se poursuit en 2011.

### **3. Rapport financier 2010 :** comptes joints.

Le voyage du Bénin rentre dans ses frais avec un solde positif de Frs 453,30 reporté au passif de l'association.

Quelques dons et les cotisations des membres ont fait fonctionner la caisse administrative. Au bilan, il y a une perte de Frs 7'533.30 (moitié moins importante que celle de l'an passé) et un capital de Frs 11'944.45.

**Affaire Vernier :** En Suisse, la procédure est bloquée [et du côté français aussi car ils attendent d'abord les conclusions suisses avant de pouvoir agir](#). L'étude Bertani n'a pas répondu aux mails de Christine E. sur l'état de la situation. La dernière relance date du lundi 14 mars.

**Affaire Sabine Petermann :** A ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse de Sabine à nos courriers pour des propositions de remboursement de ses prélèvements injustifiés. Affaire à suivre.

### **Budget 2011 :** budget joint.

Le budget 2011 est estimé sur la base de deux voyages de neuf personnes avec un projet de Frs 15'000.- chacun. Il manquerait Frs 1'975.- à trouver pour boucler les comptes 2011.

**Rapport des vérificateurs au comptes** Bojana Pantic et António Magalhães de Almeida ,  
ci-joint : les comptes sont acceptés et l'organe responsable est déchargé de son mandat  
2010.

#### **4. Projets 2011 :**

Deux projets sont prévus pour l'été 2011 : la construction d'un module de trois classes à  
Tangbo au Bénin pour un montant de Frs 12'000.- et la rénovation d'une crèche à Tirana  
en Albanie, pour le montant de € 2'400.-.

Pour l'instant, il n'y a que trois participants inscrits pour le voyage au Bénin en plus des  
trois accompagnantes.

#### **5. Election du comité.**

La démission de Madame Agnès Feytit est acceptée.

Alain Chabloz, Alain Schorer, Christine Estoppey, Géraldine Puig et Barbara Millot se  
représentent au comité pour l'année 2011.

Bojana Pantic et António Magalhães de Almeida se présentent comme nouveaux  
membres du comité.

Chaque membre du comité est élu à l'unanimité.

Les postes suivants sont pourvus par : présidence : Alain Chabloz,  
trésorier : Alain Schorer,  
coordinatrice : Bojana Pantic,  
secrétaire : Barbara Millot

Les vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2011, Valérie Fischer et Vincent Zodogome,  
sont également élus à l'unanimité.

#### **6. Divers.**

En 2011, Jatur participera à la fête de la Musique aux Grottes et à la fête des écoles  
primaires le 1<sup>er</sup> juillet.

Clôture de la séance à 21h45.

PV : Barbara Millot,  
19 mars 2011